

## Les horaires :

LUNDI – MARDI – JEUDI –  
VENDREDI

8h20 – 11h30

13h20 – 16h30

Toute absence doit être justifiée et mise au courant auprès de l'enseignante.

Rentrée scolaire :

Lundi 2 septembre

Pour la maternelle + les  
grandes sections chez Cécile  
Tatot ou chez Anne Guillot

- un gobelet avec le prénom de votre enfant
- des chaussons faciles à mettre
- un tablier pour la peinture avec des manches longues
- 3 boîtes de mouchoirs
- une boîte à chaussures avec des habits de rechange dedans
- une petite couverture et un petit oreiller pour la sieste

## École Primaire Publique D'Ambutrix

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

9 route du Ternant

01 500 AMBUTRIX

TEL : 04 74 34 53 15

ce.0010469e@ac-lyon.fr

### Pour la classe des Alphas

- un gros classeur à levier et 6 intercalaires en carton
- une pochette format A4 avec des élastiques
- un agenda
- des crayons de couleurs et des feutres rangés dans une trousse
- une deuxième trousse pour les affaires données à la rentrée (stylo, crayon de papier, gomme)
- une ardoise blanche sans feutre (nous utilisons des crayons woody plus écologiques)
- des ciseaux
- des paquets de mouchoirs



### Pour la classe des CE2-CM1-CM2

- Stylo gomme + recharges
- Pochette cartonnée
- Stylo vert, rouge, noir
- Grand classeur + intercalaires
- Crayon à papier, gomme, compas
- Agenda
- Bâtons de colle, paire de ciseaux
- Ardoise blanche + woody (plus écologique)
- Crayons de couleurs / feutres
- Boîte de mouchoirs
- Règle, équerre
- Blouse ou vêtement pour la peinture

## Point santé

**Votre enfant s'apprête à faire sa première rentrée à l'école ?  
Pas de panique !**

**Il aura besoin de vous pour franchir les premiers pas vers les apprentissages.**

**Un temps d'accompagnement est prévu pour qu'il se sente bien dans sa classe.**

**Un temps de repos est souvent nécessaire dans la journée de l'enfant. Modulée en fonction de son âge et de ses besoins, une sieste est organisée en maternelle. Pour les plus grands, elle peut prendre la forme d'un temps calme. Une sieste est obligatoire pour les élèves de Petite Section de septembre à juillet.**

**Pour garder un lien avec la maison, votre enfant peut apporter son «doudou», qu'il laissera dans son petit cartable... Il apprendra petit à petit à s'en séparer (avec votre aide) pour participer aux activités d'apprentissage. Les tétines physiologiques sont acceptées uniquement au moment de la sieste (si elles sont indispensables au sommeil de l'enfant.)**

**Les enfants malades ne peuvent pas être accueillis à l'école (contagion, fatigue, inconfort...). Il est donc indispensable de prévoir un mode de garde et de prévenir.**

**Les enfants souffrant de pathologies particulières (allergies, maladies chroniques etc) doivent bénéficier d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) signé par la famille, le médecin, l'école et le service de santé scolaire.**

**Dans ce cas, et seulement dans ce cas, les médicaments nécessaires pourront être administrés.**

**Aucun médicament n'est autorisé à l'école en dehors des PAI. Il est donc fondamental de signaler à l'enseignante et à la directrice toute maladie chronique.**